

**SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT
DEPARTEMENTAL « Olivier MESSIAEN »**

17 rue de l'Ancienne Mairie
04000 DIGNE LES BAINS

COMITE SYNDICAL

Le jeudi 2 juillet 2015 à 15 heures 30 dûment convoqué par lettre individuelle en date du 16 juin 2015, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental n'a pas pu se réunir en l'absence de quorum.

Le lundi 6 juillet 2015 à 16 heures 45 dûment convoqué le 2 juillet 2015, le Comité syndical s'est rassemblé en session ordinaire sous la présidence de la Présidente, au siège du Syndicat Mixte, dont les portes étaient ouvertes au public.

Etaient présents :

Madame Brigitte REYNAUD, Présidente du Syndicat Mixte de Gestion
Monsieur Pierre SUZOR, représentant la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon, 2^{ème} Vice-Président du Syndicat Mixte
Madame Sophie BALASSE, Conseillère départementale

Assistaient également à la séance :

Monsieur Eric DOUCET Directeur général
Madame Christine JOLY, directrice administrative
Monsieur François MONIN, directeur général adjoint du Conseil départemental
Monsieur Bernard SOURICE, Directeur du développement culturel de la DLVA

Etaient absents excusés :

Madame Alberte VALLEE, Conseillère départementale
Monsieur Robert LAURENTI, représentant Luberon Durance Verdon Agglomération
Monsieur Ambroise MAZAL, représentant la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon
Monsieur Pascal ANTIQ, représentant Luberon Durance Verdon Agglomération
Madame Stéphanie COLOMBERO, Conseillère départementale
Madame Violette RENAUX, payeuse départementale

Délibération n° D-2015-21 (06/07/2015)

OBJET : Décision Modificative n° 1

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux Syndicats Mixtes,

Vu les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental « Olivier Messiaen »,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 des Syndicats Mixtes,

Vu le Budget Primitif 2015 adopté le 11 mars 2015 ;

Vu l'avis favorable de la Payeuse départementale ;

Exposé des motifs –

Les ajustements de crédits présentés diminuent le budget 2015 de 38 656 €. Ils sont rendus nécessaires par la notification de subvention de l'Etat de 10 000 € inférieure de 40 000 € par rapport à la prévision initiale et par une insuffisance de crédits de 1 344 € au compte 678.

Après en avoir délibéré,

– DECIDE –

D'approuver la Décision Modificative n° 1 selon les éléments retracés dans le document ci-joint ;

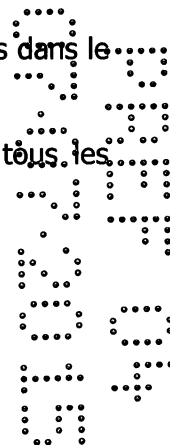
D'autoriser la Présidente du Syndicat Mixte de Gestion à signer tous les documents afférents à ce dossier.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Fait et délibéré à Digne les Bains, le 6 juillet 2015.
La Présidente du Syndicat Mixte de Gestion,



Brigitte REYNAUD.



Décision Modificative n° 1

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes	165 000,00	166 344.00	
7062	Redevances et droits des services à caractère	165 000.00	1 344.00	
73	Impôts et taxes		0,00	
74	Dotations, subventions et participations	2 162 850,67	2 122 850.67	
747181	ETAT-DRAC - parcours artistique		0,00	
747182	ETAT : DRAC Fonctionnement	50 000,00	-40 000,00	
7473	Départements	571 726,50	0,00	
747581	Communauté communes Asse Bléone Verdon	673 414,01	0,00	
747582	Communauté Agglo. Durance Luberon Verdon	867 710.16	0,00	
75	Autres produits de gestion courante		0,00	
752	Revenus des immeubles		0,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		2 327 850,67	2 289 194.67	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 327 850,67	2 289 194.67	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	11 740,10	0,00	
777	Quote-part des subventions d'investissement	11 740,10	0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		11 740,10	0,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 339 590,77	2 300 934.77	

+

RESTES A REALISER 2014 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	240 146.33
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 541 081.10
--------------------------------------	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

SMG CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL O.MESSIAEN 04

Décision Modificative n° 1
SECTION DE FONCTIONNEMENT : DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	247 943,69	223 943,69	
60611	Eau et assainissement	400,00	0,00	
60612	Énergie - Électricité	22 000,00	0,00	
60622	Carburants		0,00	
60623	Alimentation	1 600,00	0,00	
60628	Autres fournitures non stockées	220,00	0,00	
60631	Fournitures d'entretien	2 900,00	0,00	
60632	Fournitures de petit équipement	8 000,00	0,00	
6064	Fournitures administratives	9 000,00	0,00	
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et	1 800,00	0,00	
611	Contrats de prestations de services	1 200,00	0,00	
6122	Crédit-bail mobilier		0,00	
6132	Locations immobilières	2 000,00	0,00	
6135	Locations mobilières	8 000,00	0,00	
61558	Autres biens mobiliers	2 000,00	0,00	
6156	Maintenance	7 000,00	0,00	
616	Primes d'assurances	12 000,00	0,00	
6182	Documentation générale et technique	250,00	0,00	
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	0,00	
6185	Frais de colloques et séminaires	1 600,00	0,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 000,00	0,00	
6226	Honoraires	25 000,00	-9 000,00	
6228	Divers	8 000,00	0,00	
6231	Annonces et insertions	800,00	0,00	
6238	Divers	9 073,69	-7 000,00	
6241	Transports de biens	500,00	0,00	
6247	Transports collectifs	4 000,00	0,00	
6251	Voyages et déplacements	85 000,00	-5 000,00	
6257	Réceptions	1 000,00	0,00	
6262	Frais de télécommunications	22 000,00	-3 000,00	
627	Services bancaires et assimilés	300,00	0,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux	500,00	0,00	
62878	A d'autres organismes	800,00	0,00	
6288	Autres services extérieurs	2 000,00	0,00	
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	3 000,00	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 306 305,91	2 290 305,91	
6218	Autre personnel extérieur	70 000,00	-5 000,00	
6331	Versement de transport	7 500,00	0,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 300,00	0,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	37 000,00	0,00	
64111	Rémunération principale	1 190 134,76	-5 000,00	
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	20 000,00	0,00	
64118	Autres indemnités	115 000,00	-1 000,00	
64131	Rémunérations	138 000,00	0,00	
64138	Autres indemnités	11 871,15	0,00	
64168	Autres emplois d'insertion	13 000,00	0,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	250 000,00	0,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	365 000,00	-5 000,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	10 000,00	0,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	51 000,00	0,00	
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	6 000,00	0,00	
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	12 000,00	0,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	0,00	
6478	Autres charges sociales diverses	500,00	0,00	
014	Atténuations de produits		0,00	
65	Autres charges de gestion courante	600,00	0,00	
651	Redevances pour concessions, brevets, licences.	100,00	0,00	

Décision Modificative n° 1

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6541	Créances admises en non-valeur	500.00	0,00	
658	Charges diverses de la gestion courante		0,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 554 849,60	2 514 849.60	
66	Charges financières (b)		0,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	800,00	1 344,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	800,00	0,00	
678	Autres charges exceptionnelles		1 344,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 555 649,60	2 516 993.60	
023	Virement à la section d'investissement		0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	24 087,50	0,00	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et	24 087,50	0,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		24 087,50	0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		24 087,50	0,00	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 579 737,10	2 541 081.10	

		+
RESTES A REALISER 2014 (11)		0,00
		+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00
		=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		2 541 081.10

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

2541081.10